des Princes &c. Août 1723.

fervir à son dessein. Il a voyagé, & a vû par ses yeux la plûpart des endroits dont il parle. Il a retiilleté les Bibliotheques, & foiiillé dans les Archives. Il a interessées amis à l'aider de leurs conteils & de leurs lumieres, & il invite de nouveau les Savans à lui procurer des Memoires,

pour perfectionner son entreprise.

" Comme la Langue Françoise est plus communément en usage dans le Païs dont il écrit l'Histoire, il a ciù devoir la composer en François; & afin que les Savans & furtout les Etrangers, puillent verifier les faits qu'il avance, & s'instruire plus à fond des affaires tant Eccléfiastiques que Politiques de ce Païs, il fera imprimer à la fin les Chroniques de la Province, les Diplomes, Traitez, Teltamens, Fondations de Monafteres, Contracts de Mariage, & autres Pieces curieuses & instructives qui y ont raport. Les Lecteurs curicux trouveront dans la lecture de ces originaux une infinité de détails, de remarques, de particularitez, touchant la Geographie, la Cronologie, les Familles, les Genealogies, les Coutumes, le Langage, les Ceremonies, les Formules, & les anciens Droits du Pais, que l'Hiltorien ne pouvoit naturellement faire entrer dans fon ouvrage.

"Aprés la Préface generale, où l'Auteur rendra compte de son dessein, de ses motifs, & de sa methode, & où il repandra des reslexions generales sur ce qui fait le principal sujet de son ouvrage, on trouvera une liste par ordre alphabetique de tous les Auteurs tant imprimez que manuscrits, qui ont travaillé sur l'Histoire Eccléssatique & Politique de Lorraine, un jugement sur leurs écrits; les Lieux où se trouvent leurs originaux, lorsqu'ils sont venus à sa con-